

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil seize, le 22 avril**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 15 avril 2016**

Nombre de Conseillers Communautaires	
<b>En exercice</b>	<b>61</b>
<b>Présents</b>	<b>49</b>
<b>Votants :</b>	<b>56</b>
<b>Pour :</b>	<b>56</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND,

**EXCUSÉS**

**Titulaires** : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Mise à disposition de la déchetterie de Thenon**

**VU** l'article L 1321-1 portant sur les transferts de compétence,

**VU** l'article L 5211-5 et notamment son alinéa III portant sur les transferts de compétence,

**VU** l'article L 5211-4-1-II portant sur les mises à disposition,

Monsieur le Président indique au Conseil communautaire que dans le cadre de la compétence « Ordures Ménagères », la déchetterie de Thenon doit être mise à disposition de la Communauté de Communes à titre gracieux pour l'exercice de sa compétence.

Cette mise à disposition fera l'objet d'un procès-verbal de réception entre les différentes parties, étant précisé que les dépenses d'entretien seront à la charge de la Communauté de Communes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** la mise à disposition à titre gracieux de la déchetterie de Thenon ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le procès-verbal de réception ainsi que toutes les pièces afférentes.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 25/04/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160422-DE2016047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2016